

**De :** [Accès à l'information - Montérégie](#)  
**A :**  
**Cc :**  
**Objet :** Demande d'accès à l'information n° 200773916 - Courriel réponse  
**Date :** 24 novembre 2021 12:21:00  
**Pièces jointes :** [A- Art. 23 et 24 2020.pdf](#)  
[A- Art. 53 et 54 2020.pdf](#)  
[Avis de recours.pdf](#)

---

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 05 octobre dernier, concernant un site sis au 24, rang Saint-Charles à Mercier (lot 5 821 095).

Les documents visés par votre demande sont accessibles en cliquant sur le lien suivant :  
[https://environnementqc.sharepoint.com/:f:/s/Accessinformation-DR/EjbXIG7oCJBOsHiCGu\\_pNXcB772SByEwwd0TiNrGm-GF3g?e=woS3Sh](https://environnementqc.sharepoint.com/:f:/s/Accessinformation-DR/EjbXIG7oCJBOsHiCGu_pNXcB772SByEwwd0TiNrGm-GF3g?e=woS3Sh).

Toutefois, dans certains de ces documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer par courriel, à l'adresse [dr16acc@environnement.gouv.qc.ca](mailto:dr16acc@environnement.gouv.qc.ca), en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**L'équipe de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels**  
**Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Montérégie**

Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques

201 place Charles-Le Moyne, 2<sup>e</sup> étage

Longueuil (Québec) J4K 2T5

Téléphone : (450) 928-7607

Télécopieur 450) 928-7755

[www.environnement.gouv.qc.ca](http://www.environnement.gouv.qc.ca)

-

Veillez prendre connaissance du message ci-dessous.

**Demandes d'autorisation ministérielle**

Des changements importants entreront en vigueur le 31 décembre prochain. Préparez-vous dès maintenant si vous prévoyez déposer une autre demande en 2022:

- Inscrivez-vous à ClicSÉCUR et aux services Projet Environnementaux (9000) pour être en mesure de déposer vos demandes d'autorisation ministérielle.
- Utilisez nos nouveaux formulaires obligatoires pour les demandes d'autorisation ministérielle déposées après le 31 décembre 2021.
- Informez-vous sur les éléments à inclure dans votre demande pour qu'elle soit recevable.

Pour plus de détails, [visitez notre site web](#).

Vous avez des questions sur la recevabilité ou les formulaires? Contactez-nous à l'adresse suivante : [recevabilite.formulaires@environnement.gouv.qc.ca](mailto:recevabilite.formulaires@environnement.gouv.qc.ca)

Veillez prendre connaissance du message ci-dessous.

### **Demandes d'autorisation ministérielle**

Des changements importants entreront en vigueur le 31 décembre prochain. Préparez-vous dès maintenant si vous prévoyez déposer une autre demande en 2022:

- Inscrivez-vous à ClicSÉCUR et aux services Projet Environnementaux (9000) pour être en mesure de déposer vos demandes d'autorisation ministérielle.
- Utilisez nos nouveaux formulaires obligatoires pour les demandes d'autorisation ministérielle déposées après le 31 décembre 2021.
- Informez-vous sur les éléments à inclure dans votre demande pour qu'elle soit recevable.

Pour plus de détails, [visitez notre site web](#).

Vous avez des questions sur la recevabilité ou les formulaires? Contactez-nous à l'adresse suivante : [recevabilite.formulaires@environnement.gouv.qc.ca](mailto:recevabilite.formulaires@environnement.gouv.qc.ca)